

Délibération n°

**D\_2023\_03\_29\_20**

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 15
- Absents : 4
- Pouvoirs : 3
- Suffrages exprimés :
  - \* pour : 18
  - \* contre : 0
  - \* abstention : 0

Date de la convocation :

23 mars 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS MAIRIE DE SALES

### Séance du 29 mars 2023

L'an **deux mil vingt-trois** et le **29 mars** à **20 heures**, le Conseil Municipal de SALES s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. Yohann TRANCHANT, Maire.

Titulaires présents : M. Yohann TRANCHANT, Maire, Mmes et MM., Roger CHARVIER, Catherine RABASSO, Jean-Luc FALGUERE, Christine MEDIAVILLA, Alexandre GEORGES, adjoints, Mmes et MM. Genevieve BOUCHET, Sylvain BISTON, Valérie ROLLIER, Viviane RABATEL, Fabienne BROISSAND, Estelle MARCHAIS, Samuel COTTEREAU, Marlène JACQUET, Remy BERTHOD-ONFROY, Conseillers Municipaux

Absents ayant donné procuration : Mme Mélanie CONSCIENCE à Mme Catherine RABASSO, M. Hugues ALLARD à M. Roger CHARVIER et M. Guillaume MAGNIN à M. Yohann TRANCHANT

Absent excusé : M. Serge RAVOIRE

Secrétaire de séance : Mme Estelle MARCHAIS

## OBJET - BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

*Rapporteur : Monsieur le Maire.*

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux,

**CONSIDERANT** le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2022 adoptés dans la présente séance du conseil municipal,

**VU** la délibération adoptée lors de la même séance décidant l'affectation des résultats 2022,

**VU** l'exposé détaillé des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement, prévus pour l'exercice 2023,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DONNE son accord et VOTE le Budget Primitif 2023 de la commune qui s'équilibre comme suit :**

- **2 278 622.36 € en section de fonctionnement**
- **3 513 115.05 € en section d'investissement**

Ainsi fait à Sâles, les jours, mois et an susdits.

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Sâles, le 31 mars 2023

Le Maire,

M. Yohann TRANCHANT



La Secrétaire de séance

Mme Estelle MARCHAIS



*Délibération certifiée exécutoire*

*Compte tenu de sa télétransmission le : 06/04/2023*

*Et de la publication le :*